

Médecine d'Afrique Noire

• Recommandations aux auteurs •

CONDITIONS DE PUBLICATION

Les articles originaux, ainsi que le texte intégral des communications à une Société ne peuvent être publiés qu'après avis d'un comité de Lecture. Les textes doivent être rédigés en français.

Un résumé en français et en anglais devra être obligatoirement associé. Chaque résumé doit être suivi de mots-clés.

Seul le Comité de Rédaction peut décider de l'opportunité de cette publication.

Les manuscrits doivent être adressés au secrétariat de rédaction de la Revue Médecine d'Afrique Noire :

Par e.mail : ng-com4@wanadoo.fr

Les articles ne doivent pas être soumis simultanément à une autre revue, ni avoir fait l'objet d'une publication antérieure.

PRÉSENTATION DES TEXTES

Manuscrit

Le titre précis doit être indiqué sur une page à part qui doit comporter également les noms des auteurs et les initiales de leurs prénoms. Sur la page de titre figurera le nom de l'Université ou du Centre de Recherche, le nom et l'adresse complète de la personne qui est responsable de l'article.

Les tirés à part seront envoyés sous format pdf à l'auteur principal de l'article ou à l'auteur correspondant.

Références

Elles doivent être classées par ordre d'apparition dans le texte, numérotées. Il ne sera fait mention que des

références qui sont appelées dans le texte ou dans les tableaux et figures, avec le même numéro que dans la page de références.

Pour les articles, on procédera de la façon suivante :

- nom des auteurs suivi de l'initiale du ou des prénoms s'il y a plus de trois auteurs, on peut remplacer les noms par : et coll.) ;
- titre du travail dans la langue originale ; nom de la revue si possible en utilisant les abréviations de l'index Medicus ;
- année, tome (ou vol.), pages (première et dernière).

Exemple :

CARR Z.M. *Dental health of children in Australia.. Aust. Dent. J.*, 1983, 28, 269276

Pour les ouvrages :

- nom des auteurs suivi de l'initiale du ou des prénoms ;
- titre de l'ouvrage dans la langue originale avec mention éventuellement du numéro de l'édition ;
- ville d'édition, nom de l'éditeur, année de parution.

Exemple :

Escourou O . *Climat et environnement*, Paris, Masson, 1989.

Pour un chapitre dans un ouvrage :

- nom des auteurs suivi de l'initiale du ou des prénoms ;
- titre de l'article dans la langue originale. Ajouter In : nom de l'auteur, initiale du ou des prénoms, titre du livre, pages de l'article,
- ville d'édition, nom de l'éditeur, année de parution.

Exemple :

Merlen JF *Les acrosyndromes. In : Caillé JP, Phlébologie en pratique quotidienne, pp 50542 Paris, Expansion Scientifique Française, 1982.*

Abréviations

Pour les unités de mesure et de chimie, elles doivent être conformes aux normes internationales ; pour les mots, l'abréviation doit être indiquée à leur premier emploi, entre parenthèses. S'il y a trop d'abréviations, elles doivent être fournies sur une page séparée.

Figures et tableaux

Les illustrations doivent être limitées à ce qui est nécessaire pour la compréhension du texte.

Les illustrations doivent être appelées dans le texte par leur numéro (en chiffre arabe pour les figures, en chiffre romain pour les tableaux).

Chaque tableau ou figure constitue une unité qui doit être compréhensible en soi, sans référence au texte.

Les figures doivent être incluses au texte ou adressées en pièces jointes (en fonction de leur poids).

Si une figure est empruntée à un autre auteur ou à une autre publication, l'autorisation de reproduction doit être obtenue auprès de l'éditeur et de l'auteur. Les légendes des figures doivent être dactylographiées dans l'ordre sur feuille séparée.

Les abréviations utilisées dans les tableaux, les figures ou leurs légendes doivent être définies à chaque tableau ou figure.